

[Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2008)**

Heft 1783

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

demeuré libre, ouvert sur le lac, est précisément l'esplanade de Bellerive. On ne peut l'occuper (les opposants diront l'obstruer) sans restituer aux promeneurs non pas une simple compensation, mais une amélioration fondamentale, c'est-à-dire d'Ouchy à Vidy un cheminement longeant le lac sans obstacle.

Les aménagements nécessaires

Entre la capitainerie d'Ouchy et l'extrémité de la digue délimitant le bassin de la Sagrave et de la CGN, il est facile d'imaginer une passerelle amovible. L'exposé des motifs du Conseil d'Etat en chiffre le coût à un million, mais précise du même coup que cette

construction ne fait pas partie du projet. On peut imaginer ce parcours sur les digues et la jetée, qui serait une recreation de la situation d'avant les comblements, sous la forme d'une présentation de la vie du lac; tant l'exploitation des graviers que la navigation font partie de l'histoire de Lausanne et du Léman.

Mais l'obstacle majeur demeure les bains de Bellerive. C'est une des grandes réalisations de la première majorité rouge à Lausanne (1936-39). Mais ce bien (bain) public accorde un privilège contestable à ceux qui en jouissent. Compte tenu de la piscine à double bassin offerte aux usagers, seule une infime minorité désire nager dans le

lac même. Il ne serait pas trop contraignant que ces amateurs du large sortent et rentrent par un portail aménagé pour un contrôle automatique. Ainsi, par exemple, pourrait être conciliées plage clôturée et promenade piétonne.

Pour lever ces obstacles, il faut une volonté politique. Le référendum l'oblige à se manifester clairement. Avant que le débat ne s'ouvre, il est nécessaire que les Vaudois et les Lausannois, par un engagement des autorités responsables, sachent que le Musée des Beaux-Arts à Bellerive sera le relais d'un parcours piéton en bord de lac, ininterrompu, d'Ouchy à Vidy.